



# INFO-MUNICIPAL JANVIER 2019

## ÉVÈNEMENTS



### MOT DU MAIRE



J'espère que chacun d'entre vous a eu l'occasion de passer un excellent temps des fêtes. Nous débutons cette nouvelle année avec la ferme intention de mener à bien les différents projets que nous avons pour la municipalité. Nous avons parlé dans le bulletin municipal de décembre des projets que nous avons pour 2019. Pour aller plus loin, nous allons prochainement communiquer sur les investissements que nous avons — notamment — concernant les infrastructures de loisirs. Je profite de l'occasion pour vous indiquer qu'il est important que vous répondiez au questionnaire en ligne à ce sujet : la date limite pour répondre est le 20 janvier. Enfin, je vous invite à venir aux assemblées du conseil au début de chaque mois, c'est le meilleur moyen de se tenir informé de l'actualité municipale, mais aussi pour que nous répondions à vos questions. Yves Boyer, **Maire**.

### CARNAVAL D'HIVER — 16 ET 17 FÉVRIER 2019



Pour une sixième année, venez jouer dehors avec nous ! Les 16 et 17 février 2019 prochain au parc municipal et au Centre-Multi-Récréatif. Plusieurs activités au menu.

Impliquez-vous en appelant à la municipalité ! Soyez à l'affût de la programmation via le site internet de la municipalité et la page Facebook de la municipalité. Du plaisir pour toute la famille ! \* selon la température.

### SONDAGE POUR LES CITOYENS

La municipalité souhaite investir dans ses infrastructures de loisirs. C'est pourquoi nous souhaitons avoir votre opinion et nous vous proposons de visiter le site internet de la Municipalité et de cliquer sur le lien pour accéder à un sondage rapide, de moins de 3 minutes, qui nous permettra de répondre au mieux à vos besoins.

<https://fr.surveymonkey.com/r/62XKNMF>

En cliquant sur le document suivant, vous pourrez également associer des images à nos propositions. Comme on dit, une « image vaut 1000 mots » ! Vous pouvez compléter ce sondage **jusqu'au 20 janvier 2019**. En vous remerciant de votre participation !

[Images-pour-le-sondage-decembre-2018.pdf](#)

### SERVICE D'ACTION BÉNÉVOLE « AU COEUR DU JARDIN » INC.

#### VOTRE SAB RECHERCHE



Vous êtes à la retraite ou mi-retraite et voudriez effectuer quelques heures de travail/semaine (contractuel) en faisant un petit surplus monétaire par mois ! Eh bien ! ça tombe bien, car votre Service d'Action Bénévole est à la recherche d'une personne détenant un permis de classe 4-B pour conduire son minibus et amener des aînés autonomes au marché d'alimentation, à la poste, à l'institution financière ainsi qu'à la pharmacie dans Saint-Rémi.

Cette personne devra être disponible les vendredis de 8 h 45 à 11 h 30 (approximativement). Sa tâche sera essentiellement de conduire les personnes afin qu'elles puissent procéder à leurs achats et autres et de les ramener à domicile en aidant pour le port des emplettes. Patientie, ponctualité, respect des aînés sont des qualités essentielles.

De plus, nous recherchons une personne bénévole acceptant de conduire le minibus de 14 personnes (permis de conduire de classe 4-B exigé) 1x/2-3 semaines pour aller dans des centres commerciaux (ex. Promenades Saint-Bruno, Mail Champlain, Angrignon). Le repas est remboursé par le SAB et la sortie est pour la journée avec des gens autonomes, vous n'avez qu'à conduire le minibus. Le retour vers 15 : 00 à nos bureaux de Saint-Rémi.



Pour obtenir de l'information supplémentaire, n'hésitez pas à contacter Ginette au bureau de Saint-Rémi en composant le 450.454.6567.

## LOISIRS



Le comité des loisirs est à la recherche de membres organisateurs bénévoles et de bénévoles pour les activités l'an prochain.

Il nous fera plaisir d'organiser ensemble diverses activités pour dynamiser notre milieu de vie.

Contactez-nous au 450-454-4959 ou écrivez-nous à l'adresse suivante : info@sherr.ca.

### KARATÉ

Session 3

Inscription : 8-10 janvier 2019

Début : 15-17 janvier 2019

Fin : 19-21 mars 2019

Lieu : Gymnase École Saint-Patrice

Enfants : 18 h 30 à 19 h 30

Adultes : 19 h 30 à 20 h 30

mardi et jeudi

**Manon Boyer ou Carol**

**Lafrance 514-235-2944**

### ZUMBA & STRETCHING !

Début : 14 janvier 2019

Lieu : Salle communautaire

Zumba 19 h à 20 h

**Stretching 20 h à 21 h**

**Rosalie Gamache**

**514-827-9492**



## CENTRE-MULTI-RÉCRÉATIF

La patinoire est en fonction ! L'entrée se fera par le local des surveillants, en face du terrain de balle.

Tout comme l'année dernière : Période familiale Temps de glace réservée à l'apprentissage du patin et du hockey en famille de façon sécuritaire (pas de vitesse ni de lancer frappé ne seront tolérés)

Toujours gratuit pour les résidents de tous âges et les personnes de 12 ans et moins.

Tarifification non résident : 5 \$

Pour plus d'informations sur les réservations, contacter la municipalité au 450-454-4959 ou info@sherr.ca.

L'horaire des fêtes sera disponible sur le site internet de la municipalité ainsi que sur Facebook.



### Horaire régulier - saison 2018/2019

Pour joindre l'accueil de la patinoire aux heures d'ouverture vous pouvez appeler au 450-454-2868.

Heure	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
7 h							
7h30						Location disponible	Location disponible
8h00							
8h30						Location disponible	Location disponible
9h00							
9h30						Location disponible	Location disponible
10h00							
10 h 30	Location disponible	Location disponible	Location disponible	Location disponible	Location disponible	Hockey libre de 10 h à 11 h	
11 h	Location disponible	Location disponible	Location disponible	Location disponible	Location disponible	Période familiale 1/4 et Patin libre 3/4 glace de 11 h à 12 h	Hockey libre de 10 h à 13 h
11 h 30							
12 h	Location disponible	Location disponible	Location disponible	Location disponible	Location disponible	Patinage artistique 12 h à 13 h	
12 h 30							
13 h	Location disponible	Location disponible	Location disponible	Location disponible	Location disponible	Hockey libre de 13 h à 14 h	Période familiale 1/4 et Patin libre 3/4 glace de 13 h à 14 h
13 h 30							
14 h	Location disponible	Location disponible	Location disponible	Location disponible	Location disponible	Location disponible ou hockey libre	Location disponible ou hockey libre
14 h 30							
15 h							
15 h 30	Hockey libre de 15 h à 17 h	Activité École 15 h à 17 h	Hockey libre de 15 h à 17 h	Activité École 15 h à 17 h	Hockey libre de 15 h à 17 h	Hockey libre de 15 h à 17 h	Hockey libre de 15 h à 17 h
16 h							
16 h 30							
17 h	Location disponible ou hockey libre	Location disponible ou hockey libre	Location disponible ou hockey libre	Location disponible ou hockey libre	Location disponible ou hockey libre	Location disponible ou hockey libre	Location disponible ou hockey libre
17 h 30							
18 h	Période familiale 1/4 et Patin libre 3/4 glace de 18 h à 19 h	Période familiale 1/4 et Patin libre 3/4 glace de 18 h à 19 h	Période familiale 1/4 et Patin libre 3/4 glace de 18 h à 19 h	Période familiale 1/4 et Patin libre 3/4 glace de 18 h à 19 h	Période familiale 1/4 et Patin libre 3/4 glace de 18 h à 19 h		Période familiale 1/4 et Patin libre 3/4 glace de 18 h à 19 h
18 h 30						DISCO Patin libre 18 h 00 à 20 h 00	
19 h							
19 h 30	Hockey libre de 19 h à 21 h	Hockey libre de 19 h à 21 h	Hockey libre de 19 h à 21 h	Hockey libre de 19 h à 21 h	Hockey libre de 19 h à 21 h		Hockey libre de 19 h à 21 h
20 h						Hockey libre de 20 h à 21 h	
20 h 30							
21 h		Loué de 21 h 30 à 22 h 30		Loué de 21 h 30 à 22 h 30			
21 h 30							

### Horaire sujet a changement sans preavis

## LA FADOQ DE SHERRINGTON

Pour être membre de la FADOQ, vous pouvez contacter la Direction de la FADOQ de Sherrington.	Mme Solange Leclair, Prés.	450-454-2352	M. Fernand Bellemare Dir	450-454-4004
	M. Raymond Pronovost, Vice-Prés.	514-975-5623	Mme Lise Lussier, Dir.	514-913-4800
	M. Jean-Guy Larose, Secr.	450-454-3771		
	Mme Louise Guérin, Très.	450-454-7237		

**234 B rue des Loisirs, Sherrington (Québec) J0L 2N0**

### HORAIRE

Tous les lundis :	Cartes et bingo à 13 h
Tous les mardis	Jeux, exercices à 13 h
	Cours de danse en ligne à 13 h ; centre communautaire
Tous les mercredis :	Débutant ; 14 h à 15 h Intermédiaire ; 15 h à 16 h
Tous les jeudis :	Whist militaire à 13 h

### HORAIRE DES SOUPERS DANSANTS

9 février 2019	13 avril 2019
9 mars 2019	Clôture 26 mai 2019



### COURS DE DANSE EN LIGNE

2<sup>e</sup> session du 16 janvier au 3 avril 2019  
 Pour information Lise au 514-913-4800





# BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

## HORAIRE

**MARDI : 15 h à 17 h 30**

**JEUDI : 18 h à 20 h 30**

**SAMEDI : 14 h à 16 h 30**

Pour information 450-454-0474 ou 450-454-9030

## ATELIER DE MINÉRALOGIE AVEC SIMON SÉDILLOT

Des visites sont possibles en tout temps sur les heures d'ouverture pour visites guidées de l'exposition, formation, luminescence, contacter M. Simon Sédillot à l'adresse internet suivante : emmarie@videotron.ca.

## LE LAPIDAIRE

C'est une technique qui consiste à façonner et à tailler des pierres brutes pour en faire des pierres d'ornements et/ou des bijoux. Nous avons sur place tout l'équipement nécessaire pour tailler et polir vos pierres ainsi que du personnel pour vous enseigner et vous guider au travers les étapes des techniques du lapidaire. Nous vous invitons au 234A rue des Loisirs les **mardis et jeudis** de 14 h à 20 h ainsi que le **samedi** de 14 h à 20 h.

Manon Léger 514-535-0135.

# ADMINISTRATION

## CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL 2019

Le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2019, et ce, toujours à 19 h à la salle du conseil municipal situé au 300, Saint-Patrice à Sherrington :

14 janvier 2019	6 mai 2019	9 septembre 2019
4 février 2019	3 juin 2019	7 octobre 2019
4 mars 2019	8 juillet 2019	4 novembre 2019
8 avril 2019	5 août 2019	2 décembre 2019

## CHIEN — RENOUELEMENT DES LICENCES POUR CHIENS 2019

Le renouvellement de licence pour votre/vos chien(s) est maintenant dû. Veuillez remplir toutes les informations concernant votre/vos chien(s) et nous retourner la présente avec votre paiement au 300 rue Saint-Patrice, Sherrington (Québec) J0L 2N0.



Votre nom :			
Adresse :			
Numéro de licence : (si vous avez déjà votre licence)		Téléphone :	
Nom du chien	Mâle <input type="checkbox"/> Femelle <input type="checkbox"/>	Stérilisé Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Âge	Poids	Race	Couleur

A  
X 15,00 \$ = \_\_\_\_\_ \$

Si vous possédez plus de deux chiens, veuillez annexer une autre feuille avec toutes les mêmes informations, les inclure dans le grand-total et joindre votre paiement.

Nous tenons à vous rappeler qu'il est stipulé au règlement municipal, 256-2, que, pour avoir le droit de garder un chien sur le territoire de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, le propriétaire ou maître du chien doit être détenteur d'une licence émise par la Municipalité pour chaque

Votre nom :			
Adresse :			
Numéro de licence : (si vous avez déjà votre licence)		Téléphone :	
Nom du chien	Mâle <input type="checkbox"/> Femelle <input type="checkbox"/>	Stérilisé Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Âge	Poids	Race	Couleur

B  
X 15,00 \$ = \_\_\_\_\_ \$

**GRAND TOTAL (A + B) = \_\_\_\_\_ \$**

chien ou enclos qu'il possède et que si le règlement n'est pas respecté vous vous exposez à une amende.

Mode de paiement : Chèque au nom de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington ou argent comptant.

Signature

date

**Officier responsable des chiens : Mme Isabelle Robert, 514-916-6973.**

# URBANISME ET TRAVAUX PUBLICS

## PLAINTES

Pour toute plainte, vous avez maintenant accès à un formulaire de plainte sur le site internet de la municipalité au <http://www.st-patrice-sherrington.com/Ma-Ville/Requete-et-Plaintes.aspx>, soit sous l'onglet « Ma Ville », requête et plaintes.

## STATIONNEMENT INTERDIT DU 15 NOVEMBRE AU 15 AVRIL

En période hivernale, nul ne peut, sur tout le territoire de la municipalité, stationner ou immobiliser son véhicule moteur ou autre sur une voie de circulation entre 23 h et 6 h du 15 novembre au 15 avril.

## HORAIRE DES COLLECTES ORDURES ET RECYCLAGE — IMPORTANT

L'horaire des collectes changera pour l'année 2019, la collecte des ordures restera les lundis, par contre, **la collecte du recyclage sera dorénavant les jeudis.**

**\*voir l'horaire à la fin du présent info-municipal**



# SERVICE INCENDIE

## RAPPORT DES INTERVENTIONS 2018

M. Yves Boyer, informe la population des résultats du rapport d'intervention pour l'année 2018 du Service de prévention incendie préparé par M. Jean-Luc Beaudin, Directeur du Service de prévention incendie :



	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
Feux de bâtiments	2		1		2								5
Feux divers	3			2									7
Medical PR	8	10	6	7	7	7	8	3	11	7	6	1	88
Accidents	7	3	6	4			3		1	2	3	1	30
Sécurité publique						2			1	1			4
Alarmes incendies		1	1		1		2	2	1	1			11
Entraîdes	5	4	3	5	3	3	4	8	6	4	3	2	50
Aide aux citoyens													0
Prévention incendie													0
Alarmes CO2	1			1									2
Alarmes gaz													0
Garde en caserne	3						2						5
	<b>29</b>	<b>18</b>	<b>17</b>	<b>19</b>	<b>13</b>	<b>12</b>	<b>19</b>	<b>13</b>	<b>20</b>	<b>15</b>	<b>13</b>	<b>14</b>	<b>202</b>
Nombre de sortie par camion													
N°232	12	3	9	6	2	1	5	2	2	4		4	64
N°332	7	4	8	8	6	3	5	9	8	7	2	4	71
N°732	3	1	3	2	3	3	3	3	5	5	2	2	35
N°932	<b>18</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>12</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>12</b>	<b>5</b>	<b>13</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>10</b>	<b>136</b>
Appels de nuit													
	8	7	1	4	4	3	4	5	5	3	2	1	47
Prévention résidentielle													
													132
Activité à l'école													
									2	4			6
Activité publique													
						2			1	1		1	5

## À DÉCOUPER

Trier pour mieux recycler et protéger la nature et la santé!  
**DANS MON BAC DE RECYCLAGE, JE METS :**

Contenants, emballages et imprimés en papier, carton, plastique (sauf no. 6 et sans symbole), verre ou métal.



Complément d'information [recycler-recyc-quebec.gouv.qc.ca](http://recycler-recyc-quebec.gouv.qc.ca)

**Papier et carton**

- Retirer les imprimés de vos sacs en plastique!
- Papier journal, glacé, fin (lettres, circulaires, feuilles)
- Papier Kraft (sacs bruns, sacs d'épicerie)
- Requêtes (livres, revues, magazines, catalogues, bottins)
- Enveloppes (avec ou sans fenêtre)
- Carton ondulé, plat ou multicouche (rouleaux et boîtes propres)
- Contenants aseptiques TetraPak® (ex. jus Oass, etc.)
- Carton cré (lait et autres produits laitiers, jus)

**Plastique**

Tous les items identifiés avec les symboles suivants :

- Pellicules et sacs « étables » (emballage - ex. papier hygiénique, épicerie, emplettes, produits alimentaires - ex. pain, nettoyage à sec, poches de lait rincées etc.)
- Récipients, bouchons et couvercles (eau, boisson, produits alimentaires - ex. gros pot de yogourt, entretien ménager, beauté, santé)

\*Mettre tous les sacs vides dans un seul sac.

**Métal**

Contenants ou emballages vides (légerement rincés)

- Récipients, bouchons et couvercles (canettes\*, boîtes de conserve, bouteilles)
- Assiettes, moules et papiers (aluminium ou acier)

**Verre**

Contenants vides (légerement rincés)

- Contenants, pots et bouteilles\*\* (peu importe leur forme ou leur couleur)

\*\*Retourner les contenants consignés au détaillant.

Téléchargez l'application mobile pour savoir où chaque item devrait aller!

CAVA eu?

© Produit par la MFC du Haut-Saint-Laurent. Tous droits réservés.

## Saint-Patrice-de-Sherrington Collectes des matières résiduelles pour 2019

Month	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
<b>January 2019</b> (1)		1	2	3	4	5	
<b>February 2019</b> (2)		3	4	5	6	7	8
<b>March 2019</b> (3)		10	11	12	13	14	15
<b>April 2019</b> (4)		13	14	15	16	17	18
<b>May 2019</b> (5)		17	18	19	20	21	22
<b>June 2019</b> (6)		24	25	26	27	28	30
<b>July 2019</b> (7)		27	28	29	30	31	
<b>August 2019</b> (8)		3	4	5	6	7	8
<b>September 2019</b> (9)		10	11	12	13	14	15
<b>October 2019</b> (10)		18	19	20	21	22	23
<b>November 2019</b> (11)		22	23	24	25	26	27
<b>December 2019</b> (12)		29	30	31			

**Ordures** (hatched pattern)

**Recyclage** (dotted pattern)

Vos matières résiduelles doivent être déposées à la rue avant 7 heures AM.

Le bac de recyclage et les ordures doivent être placés en bordure de rue sans entraver la circulation.

Les matières recyclables peuvent être déposées pêle-mêle à l'intérieur du bac bleu. Toutes les matières doivent être à l'intérieur du bac. Le bac doit être bien fermé. Les roues du bac doivent être du côté de votre résidence.